

1896. 23 juin. Elections générales. Les libéraux arrivent au pouvoir.
 25 juin. Mort de sir Leonard Tilley, un des Pères de la Confédération.
 6 juillet. Arrêté du conseil, limitant les frontières de la province de Québec, au littoral de la baie d'Hudson, avec une addition de 118,450 milles carrés de territoire, à la province.
 11 juillet. L'honorable W. Laurier accepte comme premier.
 13 " Le cabinet libéral assermenté.
 13 octobre. La cour Suprême donne son jugement dans l'affaire des pêcheries.
 9 novembre. La conférence, Câble Pacifique, réassemblée à Londres, Angleterre.
 12 novembre. Conditions signées pour la nomination d'un tribunal d'arbitrage, re lignes de frontière entre le Venezuela et la Grande-Bretagne.
 24 novembre. Commission de la Mer de Behring, à Victoria, C.-B. Le juge King, arbitre pour la Grande-Bretagne, et le juge Putnam, arbitre pour les Etats-Unis.
1897. 11 janvier. Sir Henri Strong, juge en chef de la cour Suprême du Canada, nommé membre du Conseil privé d'Angleterre.
 2 février. Traité d'arbitrage Anglo-Vénézuéla, signé à Washington, par sir Julian Pauncefoot, ambassadeur anglais, et signor Jose Andrade, ministre vénézuélien.
 11 février. Incendie de l'édifice parlementaire ouest, Ottawa.
 22 juin. Célébration des noces de diamant (Jubilé) de la reine Victoria, dans tout l'Empire britannique.
 7 juillet. Les premiers de chaque colonie, nommés membres privés du Conseil privé d'Angleterre, *i. e.* sir Wilfrid Laurier, premier du Canada; George H. Reed, premier des Nouvelles-Galles du Sud; sir George Turner, premier de Victoria; sir Hugh M. Nelson, premier de Queensland; Charles C. Kingston, premier de l'Australie-ouest; Richard J. Seddon, premier de la Nouvelle-Zélande; sir E. N. Coventry Braddon, premier de Tesmanie; sir William Whiteway, premier de Terre-Neuve et sir John Gordon Sprigg, premier de la colonie du Cap.
 30 juillet. Le gouvernement anglais donne avis de la dénonciation des Traités de commerce avec la Belgique et l'Allemagne conformément au désir unanime des gouvernements responsables des colonies de l'Empire.
 16 août. Etablissement du district judiciaire du Yukon par proclamation du gouverneur général.
 18 août. Deuxième réunion en Canada, Toronto, de l'Association britannique.
 6 octobre. La Grande-Bretagne refuse de se rendre à la demande des Etats-Unis de permettre à la Russie et au Japon de prendre part à la conférence tenue à Washington relativement à la question de la Mer de Behring (phoques).
 11 novembre. Le Secrétaire d'Etat (E.-U.) Sherman, écrit à sir W. Laurier relativement à la commission conjointe pour le règlement des questions en dispute entre le Canada et les Etats-Unis.
 18 novembre. Sir Oliver Mowat nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario. L'honorable David Mills assermenté comme ministre de la justice.
 8 décembre. Rapport du comité judiciaire du Conseil Privé, accordant aux provinces de la Puissance le droit de créer des conseillers de la Reine.
 22 décembre. Les arbitres accordent \$464,000 aux pêcheurs canadiens du Phoque.
 25 décembre. Lettre encyclique du Pape sur la question des écoles du Manitoba, conseillant aux catholiques du Manitoba d'accepter les concessions émise dans le règlement des écoles du Manitoba.
1898. 14 janvier. Monsieur le juge Jetté nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
 11 mars. Les premiers ministres des colonies australiennes, en conférence, adoptent la résolution que si la Grande-Bretagne et le Canada, contribuent pour les deux-tiers dans le câble sous-marin du Pacifique, l'Australasie y contribuera pour un tiers.
 5 avril. Discours sur le budget par l'hon. M. Fielding, ministre des Finances. Les principaux points sont : (1.) La mise en force du tarif anglais de préférence de 1897, stipulant qu'à partir du 1^{er} avril 1898, toutes les importations du Royaume-Uni et des Antilles et de toutes autres colonies ou possessions anglaises, c'est-à-dire que l'Angleterre, les Antilles et autres colonies ou possessions anglaises admettront les marchandises canadiennes aux mêmes conditions avantageuses que le Canada leur offre pour leurs marchandises, aux taux de 5 pour 100 du taux spécifié, pourvu toutefois que cette préférence ne s'étendra pas (a) aux vins, malts, spiritueux, médecines liquides ou tout autre article contenant de l'alcool, (b) au tabac, cigares et cigarettes, et en outre que dans les cas de manufacture, le taux réduit ne s'applique seulement qu'aux manufactures, *bona-fide* des pays ayant droit au taux réduit, et qu'une partie substantielle du travail de ces pays est entrée dans la production des articles importés.
 12 avril. Mort du cardinal Tachereau.
 17 mai. L'acte du Cens Electoral, adopté par la Chambre des Communes de la Puissance.